



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 11 décembre 2014

COMMUNIQUER AVEC :
Relations avec les médias
613 782-8782

**La réforme financière est indispensable,
mais elle ne doit pas étouffer l'innovation,
selon le gouverneur de la Banque du Canada, Stephen S. Poloz**

NEW YORK (New York) – Les réformes financières mondiales ont contribué à rendre le système financier plus sûr, mais les organismes de réglementation doivent faire en sorte que les nouvelles règles n'étouffent pas l'innovation, a déclaré aujourd'hui le gouverneur de la Banque du Canada, Stephen S. Poloz, dans un discours prononcé à New York sur l'avenir du secteur financier.

« Selon moi, cette innovation dans l'intermédiation financière est essentielle pour favoriser l'équilibre réglementaire entre le maintien de la stabilité financière, d'une part, et le soutien des forces concurrentielles sur le marché, d'autre part », a indiqué le gouverneur Poloz devant l'Economic Club of New York.

Bien qu'il soit difficile de prévoir comment le système financier évoluera, il est probable que certaines imperfections qui existent aujourd'hui seront encore plus évidentes dans le nouveau contexte réglementaire.

« Il serait surprenant qu'au final l'offre de crédit ne soit pas réduite », a précisé le gouverneur, et ces difficultés de financement « se retrouveront vraisemblablement dans tous les domaines habituels : le crédit aux nouvelles entreprises ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises, le financement des transactions commerciales et le financement de l'infrastructure ».

L'économie mondiale est à un moment décisif. Un rétablissement complet, après la destruction qui a sévi dans la foulée de la crise financière mondiale, passe par un retour des forces naturelles de la croissance – une croissance alimentée par le développement de nouveaux produits, la création et l'expansion d'entreprises et la création d'emplois. Sans les avantages de l'intermédiation financière novatrice, cette phase de reconstruction ne répondra pas aux attentes.

Mais la concurrence est comme « une force de la nature », a ajouté M. Poloz en décrivant les différentes façons dont les forces de la concurrence pourraient s'exercer dans le cadre de la nouvelle architecture de réglementation, notamment dans le financement de marché, le crédit privé et le capital-investissement, le financement participatif et les structures novatrices de partenariat public-privé.

Bien que d'aucuns soulignent les coûts associés à la nouvelle réglementation, ces coûts font pâle figure face à ceux de la crise financière.

« Nous en payons encore le prix. La réforme de la réglementation à l'échelle mondiale était absolument indispensable. »

Compte tenu des réformes en place, la Banque pense qu'il faudra « poursuivre les politiques expansionnistes tant que les vents contraires hérités de cette période n'auront pas faibli et que la phase de reconstruction ne se sera pas réellement entamée. »

D'après le gouverneur, il faudra encore deux autres années avant que l'économie canadienne puisse connaître une croissance soutenue, accompagnée d'une inflation qui se maintient à la cible, mais ce retour à la croissance « ne s'effectuera pas sans une intermédiation financière dynamique et novatrice. Il nous faut donc adhérer à notre nouvelle architecture de réglementation et poursuivre notre travail ».